

@CCT
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 place Jean Jaurès
65000 TARBES
879 594 752 RCS TARBES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 02 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le deux décembre,

A quinze heures,

Les associés de la Société @CCT, société civile au capital de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts de 1 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au 26 allée Marie Politzer 64200 BIARRITZ, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Charlotte ABADIE, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- Madame Isabelle BANDERA, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- Monsieur Frank CARNEJAC, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- Société CCT, NOTAIRES ASSOCIES, représentée par son Président, Monsieur Pierre-Henri TOULOUSE, titulaire de 992 parts sociales en pleine propriété
- Monsieur Marc CHATEAUNEUF, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- Madame Philippine ESTEBAN, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- Madame Alexandra GERARD, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- Madame Marie-Christine SEMPE, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- Monsieur Pierre-Henri TOULOUSE, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre-Henri TOULOUSE, co-gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Agrément d'une cession de parts au profit de Madame Christine LEGRAND,
- Modification des statuts sous réserve de la réalisation de la cession de parts sociales,
- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- les statuts mis à jour,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de

Monsieur Franck CARNEJAC,
Né le 23 mars 1966 à TARBES 65000,
De nationalité française,
Demeurant 8 rue de la Mairie - ORLEIX 65800,

de céder à

Madame Christine LABAT-CARRERE épouse LEGRAND,
Née le 24 septembre 1974 à PAU 64000,
De nationalité française,
Demeurant 17 rue Cap de Rey – MEILLON 64510,

une part sociale lui appartenant dans la Société, décide d'autoriser cette cession et d'agréer expressément Madame Christine LEGRAND en qualité de nouvelle associée à compter du jour où la cession régularisée sera signifiée à la Société ou inscrite sur le registre des transferts tenu par la Société, ce qui devra intervenir avant le 31 mai 2025.

Passé ce délai, la demande d'agrément devra être renouvelée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption de la résolution précédente, décide, sous la condition suspensive de la réalisation de la cession autorisée, que l'article deux des statuts sera, de plein droit, remplacé par les dispositions ci-après à compter du jour où cette cession sera rendue opposable à la Société.

« ARTICLE DEUXIEME – CAPITAL SOCIAL

TOTAL DES APPORTS

La valeur totale des apports est de : mille euros (1.000,00eur).

CAPITAL

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Il est divisé en 1000 parts de UN EURO (1,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 1000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Mademoiselle Charlotte ABADIE : 1 part numérotée 1

Madame Philippine SOISSON : 1 part numérotée 2

Monsieur Marc CHATEAUNEUF : 1 part numérotée 3

Monsieur Pierre-Henri TOULOUSE : 1 part numérotée 4

Madame Christine LEGRAND : 1 part numérotée 5

Madame Isabelle BANDERA : 1 part numérotée 6

Madame Marie-Christine SEMPE : 1 part numérotée 7

Madame Alexandre GERARD : 1 part numérotée 8

CCT, NOTAIRE ASSOCIES : 992 parts numérotées de 9 à 1 000 inclus. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures and initials in blue ink: a vertical line, a stylized 'b', 're', 'CCT', a large 'D', '7', 'a', and 'as'.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Frank CARNEJAC de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et décide de nommer en qualité de nouveau gérant à compter de ce jour :

Madame Christine LABAT-CARRERE épouse LEGRAND,
Née le 24 septembre 1974, à Pau (Pyrénées Atlantiques),
demeurant 17 rue Cap de Rey 64510 MEILLON,
de nationalité française,
résidente au sens de la réglementation française,
pour une durée illimitée.

Madame Christine LEGRAND exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi et par titre IV, chapitre 1, article deuxième.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Christine LEGRAND déclare qu'elle accepte les fonctions de gérante et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément à la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de procéder à la modification de l'article « Nomination des premiers gérants » de la manière suivante :

« GERANCE

Les gérants de la société sont :

- Madame Charlotte ABADIE
- Madame Isabelle BANDERA
- Monsieur Marc CHATEAUNEUF
- Madame Philippine ESTEBAN
- Madame Alexandra GERARD
- Madame Christine LEGRAND
- Monsieur Pierre-Henri TOULOUSE
- Madame Marie-Christine SEMPE »

Le reste de l'article demeure inchangée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance et Madame Christine LEGRAND.

La gérance

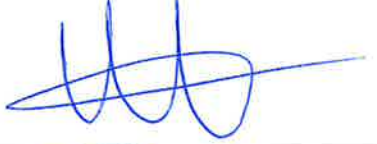
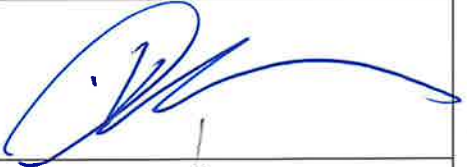
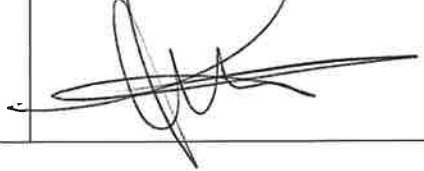
Madame Christine LEGRAND

The image shows several handwritten signatures in blue ink. On the left, there are four distinct signatures, likely representing the members of the board of directors (La gérance). On the right, there is a large, stylized signature that appears to be 'Christine', followed by a horizontal line and another signature, which corresponds to Madame Christine LEGRAND.

@CCT
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 place Jean Jaurès
65000 TARBES
879 594 752 RCS TARBES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02 DECEMBRE 2025

FEUILLE DE PRESENCE

Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
Mme ABADIE Charlotte 49 avenue François Mitterrand, 65600 SEMEAC	1	1	
Mme BANDERA Isabelle 8 avenue de la Chartreuse, 65800 AUREILHAN	1	1	
M. CARNEJAC Frank 8 rue de la Mairie, 65800 ORLEIX	1	1	
SELAS CCT, NOTAIRES ASSOCIES 7 place Jean Jaurès, 65000 TARBES Représentée par M. TOULOUSE Pierre-Henri	992	992	
M. CHATEAUNEUF Marc 5 rue Paul Mieille, 65000 TARBES	1	1	
Mme ESTEBAN Philippine 2 route de la Plaine, 65200 BAGNERES DE BIGORRE	1	1	
Mme GERARD Alexandra 4 rue Bon Air Zorion Etxea, 64200 BIARRITZ	1	1	
Mme SEMPE Marie-Christine 7 rue du Forgeron, 65500 CAMALES	1	1	

Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
M. TOULOUSE Pierre-Henri 6 rue du docteur Arlaud, 65000 TARBES	1	1	
Totaux	1 000	1 000	

Nombre d'associés : 9

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés pouvoirs, arrêtée
à...9... associés présents ou représentés possédant ensemble1000... droits sociaux

Le président

